

Le colonel de Bange, qui a eu déjà plusieurs entretiens avec M. Thimon et qui lui a fait prendre son brevet, attend que les premières expériences soient faites pour l'expérimenter sérieusement sur son tour.

Les premières expériences se feront, croyons-nous, dans un bâtiment aux environs de Paris.

L'avanture de Thimon, a fait tout son service militaire dans l'artillerie et est mécanicien de son état. Il y a cinq ans qu'il travaille à ce nouvel engin de destruction.

NOUVELLES DU JOUR

Le véritable but des laïciseurs d'hôpitaux

Il a toujours été facile de se convaincre du but véritable des laïciseurs d'hôpitaux : ce qu'ils veulent, c'est entraver le plus possible le service religieux, c'est empêcher les malades de recevoir les sacrements.

Voici ce que raconte aujourd'hui le journal *l'Univers* :

« Un infâme a été, hier dimanche, commis publiquement à l'hôpital Necker.

« A 10 heures, dans le cour de cet hôpital, une pauvre femme, toute en larmes, demandait avec instance un prêtre pour son mari, qui mourait, réclamait les suprêmes secours de la religion.

« On lui a opposé un arrêté brûlé et absolu ; on ne lui a pas permis de se présenter auprès de son mari, dans la salle Saint-Péridien, sous prétexte que l'heure du parloir était passée.

« Le fait nous a été raconté, à nous, trois quarts d'heures après par un témoin oculaire cette scène affreuse, un frère, qui venait alors de venir un autre malade, et qui a été tenu à faire le tour de la ville auquel la malheureuse femme s'était adressée, le prenant, à cause de son habileté religieuse, pour un prêtre.

« Les misérables qui ont classé l'hôpital le matin avaient bien promis, pourtant, que la volonté des moribonds ferait loi, que les secours de la religion seraient librement donnés à ceux qui les réclameraient.

» Voilà comme il tiennent leur promesse, voilà ce qu'il faut qu'en fasse le sacre.

« Il faut qu'on le sacrifie, il faut que ces attentats odieux soient dénoncés à l'indignation publique.

Et voilà où l'on en viendra dans toutes les villes où l'on confiera les municipalités et les services hospitaliers aux francs-maçons et aux libres-penseurs matérialistes.

Un explorateur intrépide

Un voyageur français, M. Joseph Martin, parti de France en 1882, vient de rentrer à Paris.

Pendant une longue période de quatre ans, M. Joseph Martin a fait plusieurs voyages importants : une expédition à travers les monts Stanovoi de la Léna au fleuve Amour.

M. Martin a parcouru pour la seconde fois la Sibérie orientale, et il en rapporte un matériel scientifique considérable.

La région des monts Stanovoi, qui vient d'explorer, si peu connue qu'en soit le voyage constitue un fait important dans les annales de la science géographique.

Pour franchir la chaîne des monts Stanovoi, M. Martin a du parcourir une distance de 2,000 kilomètres, la hache à la main, se frayant un passage à travers des forêts vierges, sans autre guide qu'un ours, construisant à chaque pas des radeaux et des ponts provisoires pour traverser des cours d'eau, des torrents et des bancs de glace.

Le voyageur a perdu en route quarante rennes, tous ses chevaux et tous ses chiens : deux des indigènes qui l'accompagnaient sont morts de famine et leur troisième est devenu fou.

L'explorateur français, qui a poussé des pointes avancées jusqu'en Mongolie, en Mandchourie et en Corée, revient chargé de documents et de collections précieuses qu'il se propose d'offrir à l'état.

Il est le seul qui, jusqu'à présent, ait pénétré aussi loin dans ces contrées dépourvues de toute habitation.

La grève de l'Ecole centrale

Une petite grève qui n'a été signalée par aucun journal, c'est la grève des élèves de l'Ecole centrale des arts et manufactures.

Depuis trois jours, les élèves ont refusé la nourriture de la cantine que l'administration leur impose, et ce matin, à huit heures, on pourra les voir entrer à l'Ecole centrale chargés de victuailles de toutes sortes qu'ils auront achetées dans Paris, malgré toutes les prescriptions et tous les règlements de la direction.

Les zouaves pontificaux

Les lettres qui suivent ont été échangées au sujet de la donation de la propriété de la Basse-Motte, habitation actuellement, comme on sait, par le général de Charette, et que ses anciens compagnons d'armes lui ont offerte par souscription, en souvenir des noces de l'empereur et de l'impératrice à Paris, le 29 décembre 1882. Les titres de propriété ont été envoyés au général, le 29 décembre dernier, anniversaire de la mort de son fils Alphonse.

Augéquier baron de Charette

A madame la baronne de Charette

Mon général,

Madame la baronne,

Au nom du régiment, j'ai l'honneur de vous remettre les titres de propriété du domaine de la Basse-Motte.

Ces titres sont pour vous, mon général, un juste témoignage de reconnaissance de la part de ceux que vous avez tant aimés et toujours si bien conduits.

Ces titres sont pour vous, mon général, par l'éclat donné par vous et par Mlle de Charette à la célébration des noces d'argent des volontaires pontificaux ; ils vous sont acquis par les soldats italiens qui vous ont aidé dans les combats d'adoption parti pour le général dans les plus de notre histoire.

J'ose donc avec un noble et légitime orgueil de ce domaine : il a peu d'endurance, mais la destination que vous lui donnez, vous assure, mon général, un domaine royal sans limites.

Oui, il y a des zouaves pontificaux : partout, de partout les esprits et les coeurs se tourneront vers cette terre où sera planté désormais notre banière du Sacré-Cœur, signe de ralliement et gage de salut pour tous ceux qui aiment l'Eglise, pour tous ceux qui aiment la France !

Je suis à votre service,

Madame la baronne,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Comte d'Albionne.

Plusieurs journaux ont écrit, au sujet du malheur qui vient de frapper une famille des plus

18 octobre 1886.

Mes chers amis,

— Je sais que vous êtes chargés, au nom du régiment, de nous offrir la Basse-Motte, qui nous rappelle à tous les souvenirs de nos noces d'argent, et à moi d'autres souvenirs bien tristes, hélas ! Que puis-je faire, si ce n'est de m'incliner devant un si merveilleux témoignage de votre affection ? J'accepte donc, mais à la condition de rester fidèle à notre devise : « Un pour tous, tous pour un. »

Quel est l'avantage que Dieu nous réserve ?

Nous savons pas ; mais moi qui ai l'inspiration d'être votre ami, j'ai un devoir à remplir : c'est de préparer les mesures nécessaires pour que nos enfants et nos petits qui s'énervent sous le drapé du Sacré-Cœur, puissent consentir à la légende du régiment.

Le comte soumettrez sous peu les statuts d'une association de secours mutuels. Je m'engage à verser dans la caisse de cette association l'intérêt de la somme affectée à l'achat de la Basse-Motte, qui sera le siège, une sorte de commanderie où seront reexilées les archives du régiment.

Sans prétendre vouloir ressusciter un ordre de chevaliers, tout au contraire, borbons non seulement à restaurer groupes autour du drapé.

Don tout mon cœur de zouave et de camarade, merci !

CHARTE.

A M. le colonel comte d'Albionne et à MM. les membres du comité.

29 décembre 1886.

Un rayon de soleil est venu éclairer ce triste anniversaire, mon cher d'Albionne, et ce rayon est parti de votre cœur.

Si j'ai pu faire quelque chose de bien en ce monde, c'est en me donnant tout entier au régiment, et je rejoins aujourd'hui la plus belle des récompenses.

Il fallait cette délicatesse exquise dont vous avez le secret, et toute la force du lien qui m'attache au régiment, pour qu'il me fut permis d'accepter, même dans les termes de ma lettre du 18 octobre, un pareil témoignage de votre affection.

Comme je suis l'ami de tout le régiment, il devait assurer intacte la légende du régiment. Je veux que nos enfants puissent en tout temps consulter ses annales et y raviver leur foi !

On le père a passé, passe bien l'enfant. »

Je vais donc réunir, à la Basse-Motte toutes les archives, recueillir tous les souvenirs et bâti une chapelle où nous déposerons notre bannière du Sacré-Cœur, jusqu'au jour où l'Eglise et la France auront besoin de nous.

Et maintenant, soyez mon interprète auprès de tous les dieux, aient bien prononcé, pourtant, que la volonté des moribonds ferait loi, que les secours de la religion seraient librement donnés à ceux qui les réclamaient.

» Voilà comme il tiennent leur promesse, voilà ce qu'il faut qu'en fasse le sacre.

Il faut qu'autant que le sacre, que ces attentats odieux soient dénoncés à l'indignation publique.

Et voilà où l'on en viendra dans toutes les villes où l'on confiera les municipalités et les services hospitaliers aux francs-maçons et aux libres-penseurs matérialistes.

M. le colonel comte d'Albionne et à MM. les membres du comité.

29 décembre 1886.

Un rayon de soleil est venu éclairer ce triste anniversaire, mon cher d'Albionne, et ce rayon est parti de votre cœur.

Si j'ai pu faire quelque chose de bien en ce monde, c'est en me donnant tout entier au régiment, et je rejoins aujourd'hui la plus belle des récompenses.

Il fallait cette délicatesse exquise dont vous avez le secret, et toute la force du lien qui m'attache au régiment, pour qu'il me fut permis d'accepter, même dans les termes de ma lettre du 18 octobre, un pareil témoignage de votre affection.

Comme je suis l'ami de tout le régiment, il devait assurer intacte la légende du régiment. Je veux que nos enfants puissent en tout temps consulter ses annales et y raviver leur foi !

On le père a passé, passe bien l'enfant. »

Je vais donc réunir, à la Basse-Motte toutes les archives, recueillir tous les souvenirs et bâti une chapelle où nous déposerons notre bannière du Sacré-Cœur, jusqu'au jour où l'Eglise et la France auront besoin de nous.

Et maintenant, soyez mon interprète auprès de tous les dieux, aient bien prononcé, pourtant, que la volonté des moribonds ferait loi, que les secours de la religion seraient librement donnés à ceux qui les réclamaient.

» Voilà comme il tiennent leur promesse, voilà ce qu'il faut qu'en fasse le sacre.

Il faut qu'autant que le sacre, que ces attentats odieux soient dénoncés à l'indignation publique.

Et voilà où l'on en viendra dans toutes les villes où l'on confiera les municipalités et les services hospitaliers aux francs-maçons et aux libres-penseurs matérialistes.

M. le colonel comte d'Albionne et à MM. les membres du comité.

29 décembre 1886.

Un rayon de soleil est venu éclairer ce triste anniversaire, mon cher d'Albionne, et ce rayon est parti de votre cœur.

Si j'ai pu faire quelque chose de bien en ce monde, c'est en me donnant tout entier au régiment, et je rejoins aujourd'hui la plus belle des récompenses.

Il fallait cette délicatesse exquise dont vous avez le secret, et toute la force du lien qui m'attache au régiment, pour qu'il me fut permis d'accepter, même dans les termes de ma lettre du 18 octobre, un pareil témoignage de votre affection.

Comme je suis l'ami de tout le régiment, il devait assurer intacte la légende du régiment. Je veux que nos enfants puissent en tout temps consulter ses annales et y raviver leur foi !

On le père a passé, passe bien l'enfant. »

Je vais donc réunir, à la Basse-Motte toutes les archives, recueillir tous les souvenirs et bâti une chapelle où nous déposerons notre bannière du Sacré-Cœur, jusqu'au jour où l'Eglise et la France auront besoin de nous.

Et maintenant, soyez mon interprète auprès de tous les dieux, aient bien prononcé, pourtant, que la volonté des moribonds ferait loi, que les secours de la religion seraient librement donnés à ceux qui les réclamaient.

» Voilà comme il tiennent leur promesse, voilà ce qu'il faut qu'en fasse le sacre.

Il faut qu'autant que le sacre, que ces attentats odieux soient dénoncés à l'indignation publique.

Et voilà où l'on en viendra dans toutes les villes où l'on confiera les municipalités et les services hospitaliers aux francs-maçons et aux libres-penseurs matérialistes.

M. le colonel comte d'Albionne et à MM. les membres du comité.

29 décembre 1886.

Un rayon de soleil est venu éclairer ce triste anniversaire, mon cher d'Albionne, et ce rayon est parti de votre cœur.

Si j'ai pu faire quelque chose de bien en ce monde, c'est en me donnant tout entier au régiment, et je rejoins aujourd'hui la plus belle des récompenses.

Il fallait cette délicatesse exquise dont vous avez le secret, et toute la force du lien qui m'attache au régiment, pour qu'il me fut permis d'accepter, même dans les termes de ma lettre du 18 octobre, un pareil témoignage de votre affection.

Comme je suis l'ami de tout le régiment, il devait assurer intacte la légende du régiment. Je veux que nos enfants puissent en tout temps consulter ses annales et y raviver leur foi !

On le père a passé, passe bien l'enfant. »

Je vais donc réunir, à la Basse-Motte toutes les archives, recueillir tous les souvenirs et bâti une chapelle où nous déposerons notre bannière du Sacré-Cœur, jusqu'au jour où l'Eglise et la France auront besoin de nous.

Et maintenant, soyez mon interprète auprès de tous les dieux, aient bien prononcé, pourtant, que la volonté des moribonds ferait loi, que les secours de la religion seraient librement donnés à ceux qui les réclamaient.

» Voilà comme il tiennent leur promesse, voilà ce qu'il faut qu'en fasse le sacre.

Il faut qu'autant que le sacre, que ces attentats odieux soient dénoncés à l'indignation publique.

Et voilà où l'on en viendra dans toutes les villes où l'on confiera les municipalités et les services hospitaliers aux francs-maçons et aux libres-penseurs matérialistes.

M. le colonel comte d'Albionne et à MM. les membres du comité.

29 décembre 1886.

Un rayon de soleil est venu éclairer ce triste anniversaire, mon cher d'Albionne, et ce rayon est parti de votre cœur.

Si j'ai pu faire quelque chose de bien en ce monde, c'est en me donnant tout entier au régiment, et je rejoins aujourd'hui la plus belle des récompenses.

Il fallait cette délicatesse exquise dont vous avez le secret, et toute la force du lien qui m'attache au régiment, pour qu'il me fut permis d'accepter, même dans les termes de ma lettre du 18 octobre, un pareil témoignage de votre affection.

Comme je suis l'ami de tout le régiment, il devait assurer intacte la légende du régiment. Je veux que nos enfants puissent en tout temps consulter ses annales et y raviver leur foi !

On le père a passé, passe bien l'enfant. »

Je vais donc réunir, à la Basse-Motte toutes les archives, recueillir tous les souvenirs et bâti une chapelle où nous déposerons notre bannière du Sacré-Cœur, jusqu'au jour où l'Eglise et la France auront besoin de nous